

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE
MESSAGER DE SAINTE-ANNE

VXI

L. E
MESSAGER

DE
SAINTE-ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE
SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

SEPTIÈME ANNÉE 1888-1889.



QUÉBEC
ATELIER TYPOGRAPHIQUE C. DABVEAU

1889

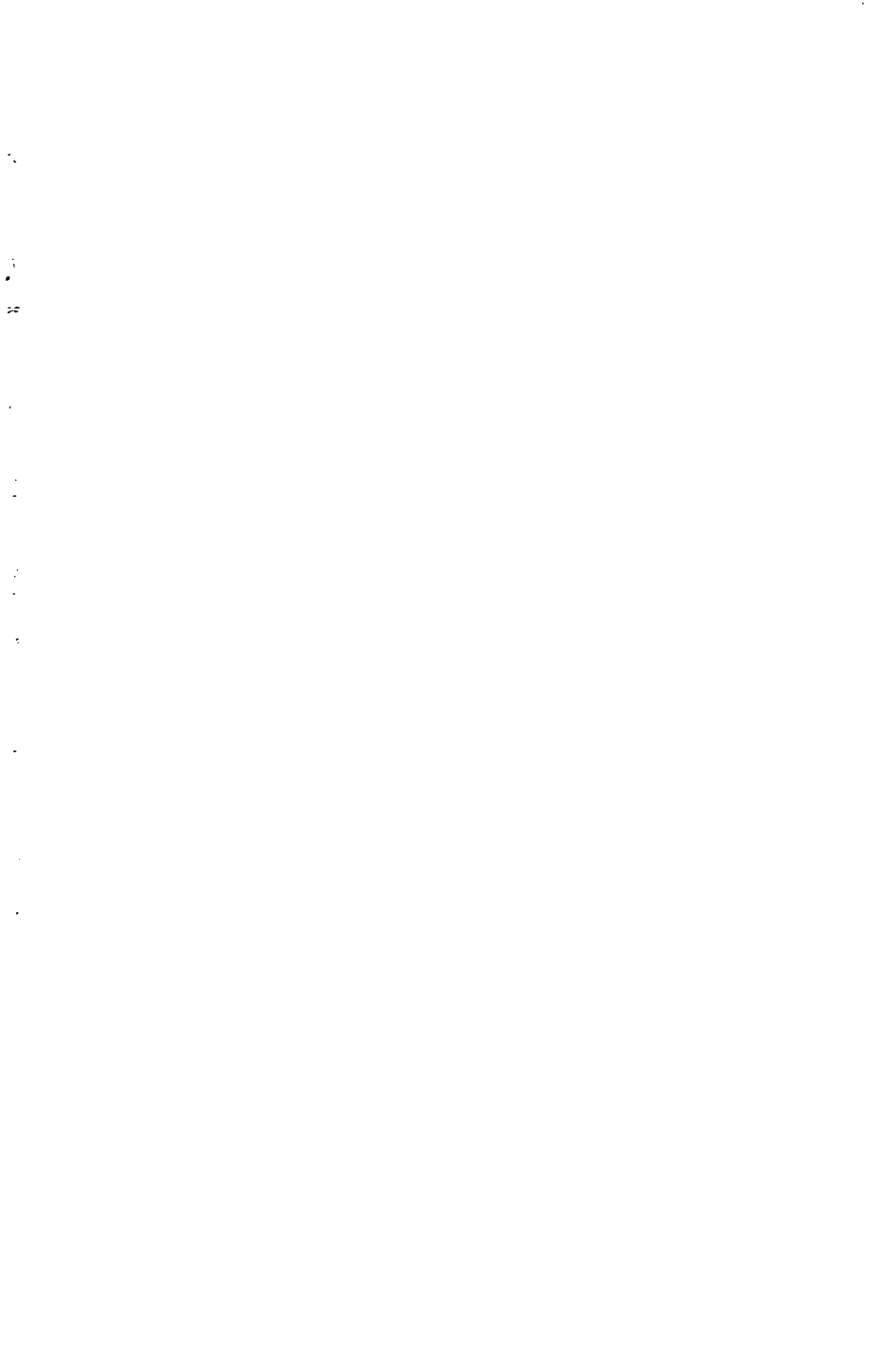


TABLE DES MATIÈRES

OU

SOMMAIRES DU MESSAGER DE SAINTE-ANNE DE 1888-1889.

1^{RE} LIVRAISON.—MAI 1888.

SOMMAIRE.—Notre septième année, 1.—Visite de Son Em. le cardinal Taschereau, archevêque Québec, à Rimouski, 2.— Ordinations, 7.—Nominations, 7.—Visite pastorale, 7.—Le Pèlerin de Rome, 7.—Faveurs, obtenues, 11.—Avis aux abonnés, 17.—L'Hôtel des Pèlerins, 18.—Décès, 19.—Recommandations.

2^{ÈME} LIVRAISON.—JUN 1888.

SOMMAIRE.—Fête de sainte Anne, 21.—L'Archiconfrérie de Sainte-Anne 22.—Chronique, 25.—Les Annales de Sainte Anne d'Auray, 26.—Pèlerinages à Sainte Anne, visite au sanctuaire (Poésie), 27.—Pèlerinages à Rome, 28.—Faveurs obtenues, 36.—Avis aux abonnés, 38.—L'Hôtel des Pèlerins, 39.—Recommandations, 40.

3^{ÈME} LIVRAISON.—JUILLET 1888.

SOMMAIRE.—Pourquoi aller en pèlerinage à la Pointe-au-Père, 41.—Chronique, 42.—Avantages des pèlerinages, 44.—Nouvelles, 46.—Le 2 juillet 1888 et le Sacré-Cœur, 47.—Le Bon Pèlerin, 49.—L'Archiconfrérie de Sainte-Anne, 54.—L'Hôtel des Pèlerins, 59.—Décès, 60.—Avis, 60.

4^{ÈME} LIVRAISON.—AOÛT 1888.

SOMMAIRE.—La fête de sainte Anne, 61.—Pèlerinages, 64.—Octave de sainte Anne de la Pointe-au-Père, 68.—Nouvelles, 69.—L'Archiconfrérie de Sainte-Anne, 70.—L'Hôtel des Pèlerins, 79.

5ÈME LIVRAISON.—SEPTEMBRE 1888.

SOMMAIRE.—Lettre pastorale de M^r l'Évêque de Rimouski promulguant la Lettre encyclique de N. T. S. Père le Pape Léon XIII sur la *Liberté humaine*, 81.—Circulaire au sujet de la messe du dernier dimanche de septembre, 87.—Les fête de Sainte-Anne, à Auray, 89.—Ordination, 97.—Changements ecclésiastiques, 97.—La Semaine Religieuse de Québec, 99.—L'Hôtel des Pèlerins, 100.—Décès, 100.

6ÈME LIVRAISON.—OCTOBRE 1888.

SOMMAIRE.—Chronique, 101.—Le Pèlerinage de N. D. de Salut, 105.—Départs, 114.—Erratum, 115.—Retraites, 115.—L'Archiconfrérie de Sainte-Anne, 115.—L'Hôtel du Pèlerin, 120.—Décès, 120.

7ÈME LIVRAISON.—NOVEMBRE 1888.

SOMMAIRE.—Rome : Le clergé italien aux pieds du Souverain Pontife 121.—La messe du 30 septembre à Saint-Pierre, 124.—L'Empereur Guillaume II au Vatican, 126.—Changements ecclésiastiques, 129.—Retraites, 129.—Le nouvel évêque de Chicoutimi, 130.—Cause de la Sœur Marguerite Bourgeoys, 130.—Question de vie ou de mort (*suite*), 130.—Une servante de sainte Anne (*fin*), 132.—L'Archiconfrérie de Sainte-Anne, 136.—L'Hôtel des Pèlerins, 140.—Avis.

8ÈME LIVRAISON.—DÉCEMBRE 1888.

SOMMAIRE.—Bonne Année, 141.—Rome : Le Collège Canadien, 142.—Audience du Saint-Père, 143.—Les vénérables Gabriel Perboyre et Pierre Louis Marie Chanel, 146.—Dons faits par le Souverain-Pontife, 149.—Bénédiction de statues à Cacoum, 150.—Service anniversaire de M. le chanoine J. C. Cloutier, 151.—Saint Jean, apôtre et évangéliste, 151.—Question de vie ou de mort : La Providence, 154.—L'Archiconfrérie de Sainte-Anne, 156.—La Maison des Pèlerins, 160.—Décès, 160.

9ÈME LIVRAISON.—JANVIER 1889.

SOMMAIRE.—Sainte-Anne de la Pointe-au-Père en 1888, 161.—La Saint-Jean, 163.—Inauguration de la Barque et de l'Autel donnés par le Souverain-Pontife à la Basilique de Sainte-Anne d'Auray, 163.—Sainte Agnès, 170.—Question de vie ou de mort : L'Immortalité, 171.—Le pèlerin Jean Baroni, 173.—L'Archiconfrérie de Sainte-Anne, 174.—La Maison des Pèlerins, 178.—Décès, 179.

10^{ÈME} LIVRAISON — FÉVRIER 1889.

SOMMAIRE — Rome : Léon XIII à Saint-Pierre aux cérémonies du jour de l'an, 181. — L'Encyclique *Exeunte jam anno*, 184. — Œuvres diocésaines, 189. — Statistiques diocésaines, 189. — Pèlerins à Ste-Anne de Beaupré, 189. — Nouveaux cardinaux, 190. — La Chaire de Saint-Pierre, à Antioche, 190. — Question de vie ou de mort : La fin des impies, 191. — Le secret d'un pèlerin de Sainte-Anne, 193. — Plusieurs guérisons, 196. — L'Archiconfrérie de Sainte-Anne, 197. — La Maison des Pèlerins, 200. — Décès, 200.

11^{ÈME} LIVRAISON. — MARS 1889.

SOMMAIRE. — Aux amis de sainte Anne, 201. — N. D. de Lourdes en 1888, 204. — Nouvelles religieuses, 212. — Sainte Françoise, veuve, 213. — Correspondance, 214. — L'Archiconfrérie de Sainte-Anne, 215. — Hymne à sainte Anne, 218. — La Maison des Pèlerins, 219. — Ordinations, 219. — Avis aux abonnés, 220. — Décès, 220.

12^{ÈME} LIVRAISON. — AVRIL 1889.

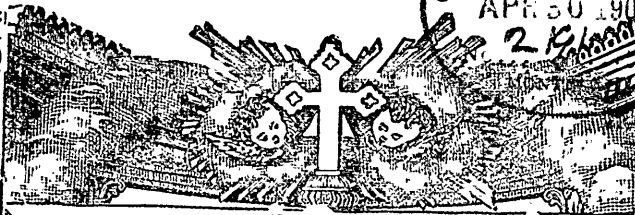
SOMMAIRE. — Lettre des Evêques du Canada au Souverain-Pontife, 221. — Réponse de N. S. P. le Pape, 223. — Eglise Sainte-Anne de Jérusalem, 225. — La Patronne de la Bretagne, 227. — Nouvelles religieuses, 231. — Bibliographie, 233. — Saint Georges, martyr, 233. — Questions de vie ou de mort : Le salut, 235. — L'Archiconfrérie de Sainte-Anne, 237. — La Maison des Pèlerins, 240. — Avis aux abonnés, 240.

PER
M-99
15

6^e Année

MAI 1888

CHATELAIN
APR 30 1902
No. 1
25



LE MESSAGER

DE



SAINTE ANNE

DE LA

POINTE AU PERE
RIMOUSKI

Imprimé par O. DARVEAU, Québec.

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

NOUVEAUX AVANTAGES.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement et toute communication concernant la rédaction doivent être adressées au RÉV. M. P. SYLVAIN, curé de Ste-Anne de la Pointe-au-Père, P. Q., Canada.

LE MESSAGER
DE
SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PROPRIÉTAIRE.....R. PII. SYLVAIN, curé de Sainte-Anne

SOMMAIRE.—Notre septième année. 1—Visite de son Eminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, à Rimouski, 2—Ordinations, 7—Nominations, 7—Visite Pastorale, 7—La Pèlerine de Rome, 7—Faveurs obtenues, 11—Avis aux abonnés, 17—L'Hôtel des Pèlerins, 18—Décès, 19—Recommandations.

NOTRE SEPTIÈME ANNÉE.

Cette livraison commence notre SEPTIÈME ANNÉE. Nous devons à sainte Anne, notre glorieuse patronne, la plus vive reconnaissance pour la protection constante qu'elle a accordée au *Messageur* depuis sa publication. C'est cette bonne mère qui nous a inspiré la pensée de publier le Bulletin mensuel du pèlerinage de la Pointe-au-Père, et c'est elle aussi qui nous a donné la force de le rédiger jusqu'à ce jour, au milieu des travaux du ministère paroissial.

A nos dévoués abonnés nous offrons nos sincères remerciements pour la sympathie qu'ils ont toujours témoignée au *Messageur*. Notre Bulletin doit leur être aussi

cher que l'œuvre elle-même dont il est l'organe. Celui qui contribue à une œuvre importante aime toujours à en suivre le développement. A moins d'être sur les lieux, comment le pourra-t-il si ce n'est en s'abonnant au journal publié dans les intérêts de cette œuvre ? Echo fidèle de tous les faits qui se passent au sanctuaire de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père, le *Messenger* doit intéresser tous les nombreux bienfaiteurs de cette église dédiée à la grande thaumaturge du Canada. Depuis six ans il n'a cessé de publier les louanges de la bienheureuse aïeule du Sauveur, de faire connaître les faveurs insignes obtenues par sa puissante intercession et de contribuer ainsi à propager son culte.

A ce titre nous recommandons le *Messenger* à tous les amis de sainte Anne. Rien de ce qui concerne la dévotion à cette bonne mère ne doit leur être étranger. Aussi est-ce avec confiance que nous commençons une nouvelle année de publication comptant plus sur le bienveillant appui de nos vénérés confrères que sur nous-même pour le succès de notre œuvre.

Cette œuvre du pèlerinage est l'honneur du diocèse ; chacun doit avoir à cœur sa prospérité. Que les efforts et les sacrifices de tous tendent au même but, et l'œuvre grandira, elle atteindra son entier développement.

Visite de Son Eminence la cardinal Taschereau, archevêque de Québec, à Rimouski.

Les fêtes qui ont eu lieu, le 30 avril, le 1er et le 2 mai, à l'occasion du 21e anniversaire de la consécration de Sa Grandeur Mgr Jean Langevin et de l'investiture de Son Excellence Mgr Edmond Langevin, vicaire général et

prévot du Chapitre, comme Protonotaire Apostolique *ad instaur*, feront époque dans l'histoire de Rimouski.

La présence de Son Éminence le cardinal Taschereau a jeté un vif éclat sur ces solennités et a fait briller sur l'Eglise de Saint-Germain de Rimouski un rayon de la gloire de Rome.

Pendant ces jours nous nous sommes sentis plus près du Vicaire de Jésus-Christ, puisque nous avons au milieu de nous son représentant immédiat; nous avons éprouvé pour la sainte Eglise, notre Mère, un amour plus fort et plus généreux puisque ces démonstrations, ces témoignages publics d'amour et de respect avaient pour but d'honorer ses ministres dans les personnes du premier Pasteur du diocèse et de Mgr le vicaire général.

Sous l'impression de ces sentiments, tous ont rivalisé de zèle et d'efforts pour assurer le succès de ces fêtes et faire à Son Éminence une réception digne d'un prince de l'Eglise.

Les décorations des rues de la ville ont été faites avec goût; celles de la cathédrale ont excité l'admiration des étrangers.

Pour perpétuer le souvenir de ces fêtes grandioses, nous publions le programme préparé par le comité d'organisation et qui a été exécuté avec un ordre parfait et un entrain admirable.

PROGRAMME :

Lundi 30 Avril.

3½ hs. P. M. Arrivée de Son Éminence à la gare de l'Intercolonial. Elle sera conduite à l'Evêché où l'adresse de la ville lui sera présentée par son Honneur J. N.

Pouliot, Ecr, maire, (si le temps n'est pas favorable, l'adresse sera présentée dans la Cathédrale).

Au moment de l'arrivée, les cloches sonneront à toutes volées, le canon se fera entendre pendant la défilé de la procession. Une garde d'honneur sous le commandement des capitaines M. Ringuet et J. A. Martin fera escorte à Son Eminence.

4½ hs. P. M. Séance au couvent des Révérendes Sœurs de la Charité.

7 hs. P. M. Ouverture du Mois de Marie à la Cathédrale, présidée par Son Eminence, qui donnera le sermon.

8½ hs. P. M. Illumination générale de la ville, feu d'artifice, etc. Le commencement de cette illumination sera annoncé par les cloches de la Cathédrale.

MARDI, 1 Mai.—21e anniversaire de la consécration de Sa Grandeur Mgr J. Langevin, 1er Evêque de Rimouski, Comte Romain, Assistant au Trône Pontifical.

9 hs. A. M. Messe solennelle chantée par Sa Grandeur Mgr Langevin, Son Eminence assistant parée au trône Pontifical.

2 hs P. M. Réception du Clergé.

De 3 à 4 hs. P. M. Réception des citoyens par Son Eminence dans un des salons de l'Evêché. Les Dames seront admises.

4½ hs. P. M. Salut solennel à la Cathédrale. Sermon par un des évêques accompagnant Son Eminence.

7 hs. P. M. Séance dramatique, musicale et littéraire au Séminaire de Rimouski.

Si le temps n'était pas favorable lundi soir, l'illumination n'aura lieu que mardi soir après cette séance à 8½ hs.

MERCREDI, 2 Mai. Investiture de Son Excellence Mgr Edmond Langevin, Protonotaire apostolique, vicaire générale du diocèse de Rimouski, Prévôt du chapitre.

8½ hs. A. M. Messe solennelle chantée par Son Excellence Mgr Edmond Langevin avec ornements pontificaux.

11 hs. A. M. Son Eminence laisse l'Evêché pour se rendre à la gare de l'Intercolonial.

PARTIE MUSICALE

Sous la direction de Monsieur René de Dion organiste de la Cathédrale.

PROGRAMME.

LUNDI.—A l'arrivée de Son Eminence la fanfare jouera plusieurs morceaux de son répertoire.

AU MOIS DE MARIE (7 heures).

- 1° Marche pontificale pour l'orgue exécutée par M. René de Dion.—G. Gagnon.
- 2° *O Salutaris*—Duo—Chanté par Mlles Eug. Fournier et Zul. Sylvain.—Dietsch.
- 3° *Ave Maria* de Gounod, chanté par Madame de Dion, avec violon, *obligato* joué par M. H. Labelle et accompagnement d'orgue et d'harmonium par Mlles Marie Langlois et El. Sylvain.
- 4° *Tantum ergo*, chanté par le chœur des Demoiselles de la ville.—Lambillotte.
- 5° A la sortie, cantique à la Ste Vierge, solo par Mlle Denise Gagné.

MARDI.—A la messe Pontificale, Marche jouée par la fanfare du Séminaire.

Messe solennelle de Bathman, chantée par le chœur du Séminaire, Soli par MM. A. Côté, Ph. Roy, Ls. Voyer, Jos. Pineault, J. Bouillon et N. Rioux. A la sortie, marche par la fanfare du Séminaire.

MERCREDI.—A la messe, Marche Pontificale. Messe harmonisée des fêtes solennelles, par René de Dion, et chantée par le chœur du Séminaire. Sortie, jouée par la fanfare.

Au départ, Musique par la fanfare.

La fanfare du Séminaire prêtera son concours distingué.

Nos Seigneurs les évêques Lafèche, des Trois-Rivières, et Gravel, de Nicolet, empêchés d'assister à ces fêtes, étaient représentés par M. Bêland, secrétaire de l'évêché des Trois-Rivières, et M. le grand-vicaire Suzor, de Nicolet. Les membres du clergé étrangers au diocèse étaient Mgr Benj. Pâquet, recteur de l'Université-Laval, MM. Frs. Narc. Fortier, supérieur du collège de Lévis; J. Oct., Soucy, vice-supérieur et procureur du collège Sainte-Anne, Herm. Dubé, aussi du collège Sainte-Anne, F. Oliva, curé de St-François (Rivière-du-Sud), R. P. Côté, S. J., M. Ph. Garneau, assistant-maître des cérémonies, accompagnait Son Eminence.

Mgr Benj. Pâquet a prêché mardi, le 1er de mai au mois de Marie.

Des adresses ont été présentées à Son Eminence par Son Honneur le Maire de la ville, par les élèves du Petit Séminaire et par le Dr P. A. Gauvreau, président de la Société Saint Jean-Baptiste. M. le Maire de la paroisse a présenté une adresse à Sa Grandeur Mgr l'évêque de Rimouski, et M. L. N. Asselin, avocat, président du comité d'organisation, en a présenté une à Mgr Edmond Langevin,

protonotaire apostolique ainsi que les élèves des Sœurs de la Charité et du Petit-Séminaire.

Plusieurs fois pendant ces fêtes l'enthousiasme des fidèles s'est manifesté par de vives acclamations à l'adresse de Son Eminence et de Sa Sainteté Léon XIII.

ORDINATIONS.

Dimanche, le 13 de ce mois, Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Rimouski a fait à la cathédrale les ordinations suivantes :

Sous-diacres : MM. David J. Lebel, Alphonse Belisles et Fabien Gauthier.

Diacres : MM. Eugène Pelletier et George Gagnon.

Prêtres : MM. Théodore Landry et P. F. Sirois.

NOMINATIONS.

M. Th. Landry a été nommé au vicariat de la Grande-Rivière, et M. P. Félix Sirois à celui de St-Ulric de la Rivière-Blanche.

M. F.-X. Dumais dessert temporairement la paroisse de St. Simon.

VISITE PASTORALE.

Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Rimouski est parti samedi, le 26, pour sa visite pastorale. MM. P. Prétot, P. Beaulieu et G. Gagnon l'accompagnent.

M. J. Pelletier prêche la retraite des confirmands.

LA PÈLERINE DE ROME.

Une chrétienne lilloise a fait à pied le voyage de France à Rome pour célébrer dans la Ville éternelle le Jubilé pontifical. Voici les détails que donne le *Nouvelliste* de Lille.

“ La pèlerine de Rome ” est une lingère de la rue du Faubourg-de-Tournal, à Lille, Joséphine Pessot, veuve Cosyn.

Qui le croirait ? Elle a cinquante-sept ans, et on demeure confondu quand on songe qu'à pareil âge, elle n'a pas craint d'entreprendre un pareil voyage.

La veuve Cosyn n'est pas originaire du Nord ; elle est née à Montauban, où elle compte encore quelques parents éloignés. Ce fut dans cette ville qu'elle se maria. Son époux, originaire de Bruxelles, s'était engagé de bonne heure dans la légion étrangère et appartint longtemps à l'armée en qualité de tambour-major.

Joséphine Pessot accompagna son mari dans plusieurs campagnes comme vivandière, d'où le surnom de la Cantinière, sous lequel on la connaît à Fives. Les époux Cosyn firent ensemble la guerre de 1870, dont la vivandière supporta les fatigues et les dangers avec beaucoup de courage et d'énergie.

Après la guerre, le tambour-major prit sa retraite et vint se retirer à Fives, où il exerçait la profession de tailleur. Veuve depuis 1882, Mme Cosyn, n'ayant d'autres ressources que son travail, s'est placée comme ouvrière chez une lingère de la rue du Prieuré, Mlle Bouchez, qui la traite comme sa sœur.

Très pieuse, possédant en même temps une imagination très vive et tout à fait méridionale, Mme Cosyn conçut un beau jour l'idée d'aller à Rome à pied, pour assister aux fêtes jubilaires. Cette inspiration lui vint dans les premiers jours d'août, et elle ne cessait de répéter à Mlle Bouchez ! " Je veux aller à Rome ! j'irai à pied."

Et rien ne put la détourner de son projet, ni les difficultés du voyage, ni la longueur extrême d'une route inconnue, ni le manque d'argent. " Le bon Dieu m'aidera, répondait-elle à ses amies."

Elle va partir, quand elle fait dans l'escalier de sa

maison une chute assez grave, qui lui démet la cheville droite.

Au bout de quinze jours, elle est rétablie et plus disposée que jamais à commencer son pèlerinage, avec l'autorisation de M. le curé de Fives.

La voilà donc partie ; mais son pèlerinage pédestre ne doit commencer qu'à Paris. Elle prend le train jusqu'à la capitale, et le 25 septembre, après une prière au Sacré-Coeur de Montmartre, l'intrépide pèlerine, un bâton à la main, un léger sac sur l'épaule, quitte Paris par la porte d'Italie.

Elle faisait ainsi ses cinq lieues par jour, affrontant le mauvais temps, d'une âme toujours égale, logeant où elle pouvait, car, faut-il le dire ? elle ne fut pas toujours bien reçue dans les villes et les villages où elle s'arrêtait.

Ici, non loin de Mâcon, on la prend pour une folle et on la moleste indignement ; là dans le Dauphiné, c'est un brigadier de gendarmerie qui veut la poursuivre pour vagabondage ; ailleurs, ce sont les aubergistes qui lui ferment la porte à cause de son maigre équipage.

Au sortir de Grenoble, égarée par de fausses indications, elle prend la route de Chambéry et fait un long détour.

Enfin, le 30 octobre, Mme Cosyn arrive à la partie la plus périlleuse de son voyage, la traversée du Mont Cenis, non pas en chemin de fer, mais sur une route couverte d'une neige épaisse et pleine de fondrières. Bien que seule et âgée de 57 ans, elle triomphe de cette épreuve, mais au prix de quelles difficultés !

Voici comment, dans son langage simple et touchant elle raconte à Mlle Bouchez, cette partie de son pèlerinage :

“ Je vous dirai que vendredi j’ai marché pendant cinq heures dans la boue jusqu’à mi-jambe. J’ai passé le Mont Cenis, mais je croyais bien y rester, à cause de l’épaisseur de la neige et du froid extrême. J’ai mis trois heures à gravir la montagne.”

La voilà en Italie, où les obstacles se multiplient devant elle. Mme Cosyn ne comprend naturellement pas un mot d’Italien. Les autorités l’accablent de vexations ; en plusieurs endroits on lui refuse le logement ; des pluies torrentielles la forcent à séjourner à Alexandrie ; enfin, à Rimini, elle est renversée par un buffle furieux qui ne lui fait heureusement aucun mal.

Le 29 novembre, deux mois après son départ de Paris, elle arrive enfin dans la Ville Eternelle, où elle excite dès lors l’attention universelle.

Mme Cosyn se repose durant une quinzaine de jours, puis voulant accomplir un vœu formé à Lille, elle se rend, toujours à pied à Lorette, soit encore un trajet de 328 kilomètres.

Dans la cité de la *Santa Casa*, elle tombe malade, des suites, paraît-il, de sa chute de Fives. Il lui faut entrer à l’hôpital, et elle n’en sort que pour assister à la fête jubilaire du 5 janvier. Mais, cette fois, sur l’ordre des médecins elle va de Lorette à Rome en chemin de fer.

Mme Cosyn est logée dans un couvent de la rue Avuccio. Beaucoup de personnes vont l’y visiter ; mais humble autant qu’intépide, elle se dérobe le plus possible à ces marques de curiosité. Elle n’a pu cependant se dérober aux compliments que l’ambassadeur français, M. le comte de Béhaine, lui a adressés devant une nombreuse assistance.—(*L’Echo de Fourvière.*)

FAVEURS OBTENUES. (1)

Du 7 avril au 15 de mai.

CEDAR HALL : Plusieurs grâces particulières obtenues par l'intercession de sainte Anne. *Mme A. Bernier.*—
RIVIERE-OUELLE : Reconnaissance éternelle à sainte Anne qui m'a guéri d'une maladie que je croyais incurable. Pour intéresser cette bonne mère à mon triste sort je lui avais promis de m'abonner pour toujours au *Messenger* et d'y faire publier ma guérison. Aujourd'hui je suis complètement rétabli et je ne me ressens plus de cette maladie qui m'avait jeté dans un profond abattement. *C. D.*—
ST-MODESTE : Atteinte d'hydropisie en 1880, je m'adressai avec confiance à la bienheureuse mère de Marie, et au bout de quelques années tous les symptômes de cette maladie disparurent. J'ai été délivrée aussi d'une peine intérieure qui m'importunait beaucoup. Mon mari doit à notre insigne bienfaitrice la guérison d'une maladie qui inspirait de vives inquiétudes à sa famille. Que sainte Anne soit mille fois bénie ! *Mme Eugène Thériault.*—
STE-FÉLICITE : Mon enfant dangereusement malade et sans connaissance pendant plusieurs heures a été complètement guéri dès que j'eus fait la promesse de faire dire une messe en l'honneur de sainte Anne, de m'abonner au *Messenger* et d'y faire insérer cette faveur. Merci, ô bonne sainte Anne de cette faveur et de plusieurs autres que je dois à votre intercession. *Mme F. Ottis.*—
ST-GABRIEL : Une grâce obtenue. *A. C.*—
ST-CLÉMENT : Je dois à sainte Anne la guérison d'une maladie très dangereuse.

Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous soumettons au jugement de la sainte Eglise, notre Mère, tous les faits que nous citons dans le *Messenger*.

Amour et reconnaissance vous soient reudus, ô notre mère ! *A. H. April.*—LAWRENCE, MASS. : Mon mari et un de mes enfants ont obtenu par l'intercession de notre glorieuse patronne le recouvrement de la santé. *M. L. B.*—STÉ-ADÉLAÏDE DE PABOS : Nous prions tous les abonnés du *Messageur* de nous aider à remercier sainte Anne, notre bienfaitante protectrice, qui a daigné nous guérir de maladies graves après des neuvaines faites en son honneur. *Mme Firmin Cyr; Mme Jos. Cyr.*—Mille actions de grâces à sainte Anne qui a guéri mon enfant d'un mal d'yeux dont elle souffrait depuis longtemps aussitôt après la promesse de faire publier sa guérison dans le *Messageur*. *Thomas Soucy, J. P.*

CAUSAPSCAL : L'été dernier en travaillant à la descente des billots, je tombai entre deux pièces de bois qui me fêlèrent l'os du genou. Je promis aussitôt à sainte Anne d'aller en pèlerinage à son sanctuaire de la Pointe-au-Père, si elle m'obtenait la faveur de guérir sans être obligé de discontinuer mon ouvrage. Ma prière a été exaucée, j'en remercie ma protectrice. *Celestin Charest.*—MATANE : Guérison d'un violent mal de dent. *Mme Chs. Dubé.*—ST-MOÏSE : Objet perdu retrouvé par l'invocation à sainte Anne. *Joseph Vaillancourt.*—ST-JOSEPH DE LEPAGE : Grâce à la protection de sainte Anne, mon père et ma mère ont été guéris de maladies graves. Mille actions de grâces à cette bonne mère qui a daigné nous soulager dans nos peines. *O. B.*—ST-GABRIEL : Guérison obtenue. Sainte Anne est vraiment la santé des malades. *Mme X. Côté.*—MANVILLE, R. I. : Sainte Anne m'a guérie d'un violent mal de dent; elle a aussi guéri mes enfants que j'avais mis sous sa protection. *Une abonée.* Une autre abonée se réjouit du grand changement qu'elle

remarque dans la conduite de son mari depuis qu'elle demande à sainte Anne sa conversion. Elle espère obtenir un retour parfait.—WORCESTER, MASS. : Avec l'aide de sainte Anne mon mari a trouvé de l'ouvrage et il est revenu à de meilleurs sentiments. *Une abonée.*—FALL-RIVER, MASS. : Pour obtenir la guérison d'une maladie grave j'avais promis à sainte Anne de faire un don de cinq piastres à son église de la Pointe-au-Père. J'ai été soulagée sur le champ, mais ayant négligé d'accomplir ma promesse, je rechutai. De nouveau j'eus recours à la puissante intercession de sainte Anne qui a daigné récompenser ma confiance en me rendant la santé. J'accomplis aujourd'hui ma promesse en vous envoyant mon aumône et je vous prie de m'aider à remercier dignement ma bonne mère sainte Anne. *E. Collard.*

ST-ÉLOI : Mille remerciements à la bonne sainte Anne pour plusieurs grâces obtenues par son intercession. *A. L.*
—MATANE : Je remercie sainte Anne de m'avoir fait retrouver un objet perdu depuis quelque temps et auquel je tenais beaucoup. *Une abonée.*—Je dois une grande reconnaissance à sainte Anne qui a guéri ma petite fille qui s'était beaucoup fait mal à une jambe en tombant. *Une protégée.*—Depuis quelque temps j'éprouvais une grande faiblesse et de fortes douleurs de poitrine. Pour obtenir du soulagement je fis plusieurs neuvaines à sainte Anne qui daigna écouter mes prières. *Une abonée.*
STE-FÉLICITÉ : Plusieurs grâces particulières et plusieurs guérisons obtenues pour moi-même, pour mes enfants et quelques uns de mes amis. Que cette mère compatissante reçoive l'expression de notre amour et de notre reconnaissances. *Une abonée.*—ST. CHARLES DE CAPLAN : Guérison obtenue. *M. P.* — POINTE-AU-MAQUEREAU : Sainte

Anne a daigné m'obtenir la guérison d'un mal qui me faisait beaucoup souffrir et celle de deux de mes petites filles malades depuis plusieurs semaines. Qu'elle en soit bénie à jamais! *A. B.*—RIVIÈRE-OUELLE: Sept faveurs particulières dues à l'intercession de la bienheureuse aïeule de Jésus. Mille actions de grâces à cette insigne bienfaitrice. *L. C. V. C. L. C.*—CARLETON: Notre vive reconnaissance à sainte Anne qui nous a fait obtenir un diplôme de première classe à l'examen que nous avons subi devant le Bureau des Examineurs. *Bridget Wall et Luce Allard.* —STE-BLANDINE: Après plusieurs vaines en l'honneur de sainte Anne, j'ai obtenu la guérison de la paralysie dont je souffrais depuis un an. *Basilice Lavoie.*—PORT-DANIEL: Je remercie sainte Anne de la guérison que j'attribue à l'application d'une image de cette grande sainte sur mes enfants souffrants. *Une abonée.* —ANSE-AUX-GASCONS: Ayant plusieurs malades à la fois dans ma maison, j'invoquai sainte Anne avec confiance et mes malades furent guéris. Ma vive reconnaissance à cette grande thaumaturge. *Mme Alex. Brotherton.*

MATANE: Mille actions de grâces à sainte Anne pour la guérison d'un mal à la cheville du pied. *Mme J.-B. S.* —Un abonné de cette paroisse nous écrit que s'étant fait une blessure très grave à l'œil, il en a obtenu la guérison par l'intercession de sainte Anne après avoir fait inutilement usage de remèdes. Une abonée a obtenu la guérison d'une de ses filles dangereusement malade. Une autre a obtenu plusieurs faveurs par l'intercession de cette puissante patronne. —ST-ULRIC: Après avoir invoqué sainte Anne, j'ai été guérie d'une dartre à la main, qui me faisait beaucoup souffrir. Reconnaissance à cette bonne mère qu'on n'invoque jamais en vain. *Mme Th. Pelletier.*

Après une neuvaine à sainte Anne ma petite fille a été complètement guérie d'une maladie étrange. *Mme Joseph St-Laurent*. Mille actions de grâces pour la guérison d'une maladie grave et pour plusieurs faveurs dues à la maternelle bonté de sainte Anne. *Marie Ouellet*. Mon beau-père a été guéri d'un violent mal de tête après une neuvaine à sainte Anne. *Emma Ouellet*. Dououreux mal de dent guéri par l'intercession de notre compatissante patronne. *Adèle Ouellet*. Cinq grâces obtenues. Plusieurs abonnés.—*St-Anaclet*: Depuis cinq ans je souffrais d'un violent mal de reins qui m'empêchait de travailler, surtout l'après-midi. Suivant l'avis de ma mère je m'abonnai au *Messenger de Sainte-Anne* et je promis de faire publier ma guérison si cette bonne mère daignait me l'obtenir. Aussitôt je pris du mieux et depuis un an je suis parfaitement bien. Que tous les abonnés s'unissent à moi pour remercier sainte Anne de cette grande faveur et de plusieurs autres que je dois à sa bonté! *Une abonnée*.—*St-Joseph de Lepage*: Conversion d'un jeune homme due à l'intercession de sainte Anne. *V. G. D.* Je dois à sainte Anne la guérison d'un mal de côté qui me faisait beaucoup souffrir depuis longtemps. Que sainte Anne est bonne pour tous ceux qui l'invoquent avec confiance! *Une abonnée*.

AMQUI: Une femme malade depuis deux ans, un homme souffrant d'un violent mal de reins depuis un an et demi et un enfant de deux ans en langueur depuis sa naissance ont été guéris à la suite d'une neuvaine en l'honneur de sainte Anne et de la promesse de faire publier ces faveurs pour la plus grande gloire de notre illustre patronne. *C. Ph. C. Ptre*.—*St-ALPHONSE, MANITOBA*: Mon jeune enfant ayant été atteint d'une coque-

luche sévère qui mit ses jours en danger, je m'adressai avec confiance à notre bonne sainte Anne et le mal disparut. Gloire et reconnaissance lui soient rendues. *Mme A. L.*—CASCAPÉDIAC : Par l'intercession de sainte Anne j'ai obtenu un soulagement considérable dans une maladie grave. *X.*—GROSSES-ROCHES : Pendant plusieurs jours j'ai tellement souffert d'une horrible brûlure que je m'étais faite au bras et au pied que je ne pouvais prendre un instant de repos. Pour obtenir le soulagement de ces douleurs atroces je m'adressai à sainte Anne, je promis une messe, plusieurs neuvaines et la publication de ma guérison dans le *Messageur*. O bonheur ! la douleur a cessé immédiatement ; la brûlure a guéri si promptement qu'au bout de trois semaines j'ai marché sans peine. Eternelle reconnaissance à sainte Anne pour cette insigne faveur et pour plusieurs autres que je dois à sa bonté. *M. Ross.*—Mon frère a obtenu la guérison d'une maladie dangereuse après que j'eus promis de faire un don à son sanctuaire. *P. Ross.*—MATANE : Une de mes petites filles souffrait depuis longtemps d'un violent mal d'yeux qui lui rendait insupportable la lumière du jour. Mettant toute ma confiance en la bonne sainte Anne, je promis de m'abonner au *Messageur* et de faire publier la guérison de mon enfant si j'étais exaucée. Cette grâce m'a été accordée ; aujourd'hui je m'empresse de payer ma dette de reconnaissance envers notre glorieuse patronne. *Mme R. Dion,* STR-ANGELE : Mille actions de grâces pour les faveurs que j'ai obtenues par l'intercession de la sainte épouse de Joachim. *Une abonnée.*

AVIS AUX ABONNÉS.

1° *Nous remercions sincèrement les souscripteurs qui ont renouvelé leur abonnement et nous prions ceux qui ne l'ont pas encore fait de vouloir bien le faire au plus tôt. Ils nous rendront un vrai service.*

2° *Pour avoir part aux messes il faut avoir payé son abonnement d'avance.*

3° *Celui qui refuse le MESSAGER doit écrire son nom sur la bande d'adresse avec le mot REFUSÉ.*

4° *En demandant un changement d'adresse, il faut nécessairement envoyer l'ancienne adresse.*

5° *C'est faire une bonne aumône que d'augmenter le nombre des abonnés du MESSAGER DE SAINTE-ANNE.*

6° *La collection complète du MESSAGER, de 1882 à 1888, se vend 25 cts le volume.*

7° *On s'abonne au MESSAGER, dans le diocèse de Rimouski, chez MM. les curés ; à Québec, chez M. C. Darveau, imprimeur ; à Montréal, chez MM. Cadieux et Dérôme, libraires, 1603, rue N.-D. ; à Salem, Mass., Etats-Unis, chez Mme Jean Langis, 7, Prince street ; à Fall-River, Mass., chez M. François Lavoie, 69, Globe street et chez Mme Généreux Côté, 71, Flint street ; à Haverhill, Mass., chez Mlle Agnès Lanouette, 33, Lock street ; à Williamstown, Mass., chez Mme Moïse Roussy ; à Taunton, Mass., chez Mme Henri Guillet, 25, Van Buren st. ; à Lewiston, Me., chez Mlle A. Desjardins, 65, Lincoln st. ; à West Rutland, Vt., chez Mme Vve Louis Gingras ; à Manville, R. I., chez Mlle Jeanne Cossette ; à Bay City, Mich., chez Mme J. L. Hébert ; à Oscoda, Mich., chez M. Odilon Côté ; à Clinton-ville, N.-Y., chez Mme Cécile St. Onge.*

L'HOTEL DES PÈLERINS.

Rév. M. N. H. Terriault, Rivière-Ouelle.....	\$1 65
Mme G. H. Barthe, Sherbrooke,	15
Mlle Aglaé April, St-Clément.....	25
Une abonnée, Assomption.....	90
Mme F. Ottis, Ste-Félicité.....	80
“ Rémi Turcot, Manville, R. I.....	20
“ Ant. Jodoïn, “ “	15
Mlle Jeanne Cossette, “ “	35
Rév. M. F.-X. Cloutier, N.-D. du Sacré-Cœur.....	1 00
Mlle Elizabeth Cloutier, “ “	50
“ Marie Cloutier, “ “	15
Mme S. Morin, Dayton, Minn.....	65
Plusieurs personnes de St-Arsène.....	4 00
Rév. M. P. Beaulieu, St-Ulrie.....	65
M. Octave Roy, Oscoda, Mich.....	1 00
Mme Joseph Boutin, Fall-River, Mass.....	30
“ Généreux Côté, “ “	25
Mlle Demerise Levasseur, Rivière-du-Loup, (en bas)	60
Mme Chs. Levêque, Rimouski.....	15
Une abonnée, Lowell, Mass.....	65

Nous prions sainte Anne, notre puissante patronne, de récompenser ces généreux amis de notre œuvre.

Il nous faut \$500.00 pour terminer l'Hôtel des Pèlerins.

DÉCÈS

Les révérends M. Théophile Thibaudeau, curé de Ste-Agathe, diocèse de Montréal, décédé le 16 avril, et M. M. Alfred Pagé, décédé à Joliette, le 23 du même mois, étaient membres de la société d'une messe, section provinciale.

Sa Grandeur Mgr Lynch, archevêque de Toronto, est mort samedi le 12 de ce mois, à l'âge de 72 ans. Nous recommandons à nos abonnés l'âme de cet illustre prélat qui a été un ardent défenseur des droits de l'Eglise dans le Haut-Canada.

A Québec Sœur Adélaïde Bernbé, en religion Ste. Claire, est décédée le 21 mai à l'Hospice de la Charité, âgée de 45 ans. Elle avait été assistante au couvent de Rimouski.

M. James Smith, père de M. le curé de St. Godefroi, est décédé à St. Laurent de Matapédia.

RECOMMANDATIONS.

N. S. P. le Pape Léon XIII, le clergé catholique, Mgr l'Evêque de Rimouski et les Œuvres diocésaines, Mgr Bossé, préfet apostolique du golfe St-Laurent, et ses œuvres ; 4 institutrices et leurs enfants ; 7 affaires importantes ; le succès de 5 entreprises ; 5 curés et leurs paroissiens et leurs œuvres ; 6 vocations ; 9 conversions ; 2 hérétiques ; 12 familles pour grâces particulières ; 4 malades ; 4 jeunes gens qui négligent leurs devoirs religieux ; 3 aveugles ; un père de famille aveugle ; 2 autres menacés de perdre la vue ; 6 personnes pour vaincre leurs mauvaises habitudes ; 6 ivrognes ; 1 ménage désuni ; 2 jeunes gens en voyage dont on ne reçoit pas de nouvelles ; 2 enfants d'un caractère difficile ; 1 orphelin ; 1 sourde-muette ; plusieurs intentions particulières ; plusieurs affaires en voie de procès ; les catéchismes de 1ère communion et de confirmation ; la persévérance de 3 ivrognes convertis ; 1 affaire concernant le pèlerinage ; tous les bienfaiteurs et les bienfaitrices de l'œuvre du pèlerinage ; nos zéloteurs et zélatrices.

Réciter pendant le mois de juin à ces intentions 1 *Notre Père*, 1 *Je vous salue Marie*, et l'invocation : O bonne sainte Aurore, mère de la glorieuse vierge Marie, priez pour nous.

Permis d'imprimer,

✠ JEAN, Ev. de St-G. de Rimouski.

Règlement à suivre dans les pèlerinages organisés

Premier exercice :—1° La messe si c'est possible ; ou distribution de la sainte Communion, si c'est nécessaire de la distribuer tout de suite.

2° Action de grâces.

3° Vénération de la relique de sainte Anne.

Temps libre pendant environ une heure.

Deuxième exercice :—1° Instruction.

2° Bénédiction solennelle du saint Sacrement.

3° Prières à sainte Anne.

N. B.—Si deux pèlerinages organisés ont lieu le même jour, d'après convention entre les curés des pèlerins et celui de Sainte-Anne, la seconde paroisse fait son premier exercice (messe, communion et vénération de la relique) pendant le temps libre du premier pèlerinage.

Le second exercice est commun aux deux pèlerinages.

AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Chemin de fer Intercolonial du Canada

Ligne directe entre l'Ouest et tous les Points sur le bas du St Laurent et la Baie des Chaleurs, Province de Québec, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île du Prince-Édouard, du Cap Breton de Terreneuve et de St Pierre.

Voie de la malle Canadienne et Européenne et des passagers.—Les passagers pour la Grande-Bretagne ou le continent, laissant Montréal le jeudi matin rejoindront le steamer de la malle le même soir à Rimouski.

Les expéditeurs remarqueront les facilités supérieures qui leur sont offertes pour le transport de toute les marchandises pour les Provinces de l'Est et les grains pour les marchés Européens.

Toutes les places d'eau les plus populaires et les amusements de la pêche du Canada se trouvent sur cette ligne.

Des chars buffet nouveaux et élégants sont sur tous les trains express entre Montréal, Halifax et St Jean N.-B.

On peut avoir des billets et tous les renseignements au sujet de cette voie soit pour le fret ou les taux des passagers en s'adressant aux agents des villes et des stations.

Le sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, à environ deux milles de la station de St Anaclet et la Pointe-au-Père est un lieu de pèlerinage important. Il y a des taux spéciaux et des arrangements faits pour les pèlerinages organisés.

Bureau du chemin de fer }
Moncton, N.-B. }
Juillet 10 1887. }

D. POTTINGER.
Surintendant-
en-chef.

ARRANGEMENT POUR LA SAISON D'ÉTÉ 1887

Les trains de ce chemin partiront de la station de St Anaclet et Pointe-au-Père (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis et stations intermédiaires. 6.27 a. m. 11.55 a. m. 12.54 p. m.
" Halifax " " 10.38 a. m. 2.44 p. m. 9.44 p. m.

La route conduisant au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père est maintenant un chemin de première classe. Et on trouve à la station des voitures à tous les trains express.

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : en été 9 hrs en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne. 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte-Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts.
Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

A V I S

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1° Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2° Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts, pièce ou \$3 50, \$3.80, et \$5.00 la doz.

3 Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4° Coeurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85 cts \$1.00 et \$1 15 pièce.

5° Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2 et \$2.50 la doz.

6° Images de Ste Anne de 4 espèces, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7° Oratoires de Ste. Anne, de 2 espèces, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8° Médailles de Ste Anne, de 6 espèces, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9° Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$1 00, \$1 50 et \$2. 0 la doz.

10° Médaillons de Ste Anne, prix 1 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$1 50, \$2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1° Photographies de l'église et du presbytère de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur, et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pcs. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ pcs. 10 cts pièces ou 25 cts. les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

REÇU LE

3 JUIL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE